RESTRUCTURATION DU SERVICE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER FERNAND LÉGER À ARGENTAN

Maîtrise d'ouvrage
Centre Hospitalier Universitaire de CAEN NORMANDIE

Lieu
Argentan (61)

LE PROJET

Domaine Santé
Type de marché Public
Type de construction Extension + Réhabilitation
Procédure construction Loi MOP / CCP

TYPE D'INTERVENTION

Programmation
AMO Choix MEO ou GRPT CR

LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Economiste Beaumont Ingénierie

QUELQUES CHIFFRES

Surface bâtiment 1500
Année de début 2023
Année de fin En cours

LA MISSION

Mission de programmation et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase désignation de la maitrise d'œuvre.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le Centre Hospitalier d'Argentan est un établissement composé de 4 bâtiments contigus nommés A, B, C et D. Le services des Urgences est situé au rez de chaussée du bâtiment C, construit en 2007. L'activité de ce service augmente d'année en année et il s'avère alors nécessaire de procéder à la restructuration de ce service.

Les différents objectifs de cette opération sont :

– De répondre aux besoins et attentes des patients et du territoire, des professionnels hospitaliers et des services de l'hôpital;
– D'inscrire le projet dans le plan de recomposition du site, en optimisant les surfaces à disposition en utilisant notamment les surface de l'ancien service de consultation ophtalmologique et réfléchissant sur le capacitaire de lits et places;
– De travailler avec les équipes en place en étant force de proposition sur les mutualisations possibles entre les fonctions et les équipements, tout en sécurisant la gestion des flux (patients, visiteurs, personnel, logistiques) ;
– D'optimiser les relations et les flux avec les services voisins (imagerie, accueil, urgence pédiatriques) et les différentes entités du projet au regard de leurs besoins et dans le respect des règlementations applicables ;
– D'intégrer une réflexion sur des travaux en site occupé avec une obligatoire poursuite de l'activité;
– De travailler en articulation et agilité avec le GHT Normandie Centre pour les aspects contractuels et de consultation avec le Centre Hospitalier Fernand Léger d'Argentan pour les aspects fonctionnels techniques et financiers;
– D'intégrer les enjeux environnementaux et fixer des objectifs à atteindre en cohérence avec le budget de l'opération ;
– D'estimer les coûts d'exploitation et de maintenance dans les études de faisabilité.